

TROIS QUESTIONS FACILES. LES QUÉBÉCOIS EXPLIQUÉS AUX FRANÇAIS

Gilles Gagné

(Publié dans *Actualités de la fonction symbolique*, sous la direction de Paul-Laurent Assoun et Markos Zafirooulos, Paris, Economica / Anthropos, 2007, pp.67-95.)

I

Gérard Bouchard a relancé il y a quelques années les études comparatives portant sur les « sociétés neuves » du Nouveau Monde, c'est-à-dire sur les sociétés qui se sont formées durant la période moderne à partir des entreprises coloniales européennes¹. Bien que cette orientation de recherche ne soit pas nouvelle, elle arrivait à un moment où la trajectoire qu'avait suivie le Québec depuis le milieu du siècle semblait s'être brisée et le désir d'accomplissement s'être perdu dans un *no man's land*. Cette enquête sur les modes de développement des « sociétés neuves » voulait éloigner le regard historique québécois des évidences et des particularités de son objet de prédilection afin de revisiter ensuite cette histoire sur la base d'une connaissance « comparative » des procès de transformation des sociétés formées dans le giron de l'Europe et séparées de leur mère patrie à la faveur d'une indépendance. Retroussant ses manches pour échapper à la dépression post-référendaire de 1995, Bouchard proposait en somme de prendre congé d'une singularité québécoise trop souvent examinée en vase clos, comme pour s'assurer que l'essentiel de ce qui s'était passé au Québec s'était aussi passé ailleurs à des dizaines de reprises, et de tenter ensuite de mettre enfin la main sur les raisons de la véritable particularité de la société québécoise, *l'une des seules avec Porto Rico*, dira Bouchard, à ne pas avoir accédé à la souveraineté politique.

Certes, en faisant de la « société québécoise » le point de départ de sa comparaison, Bouchard avait soigneusement « encadré », comme on dit dans le jargon de la police, l'énigme qu'il se donnait pour tâche d'expliquer. La société québécoise, en effet, est d'existence toute récente : à strictement parler, la séparation symbolique que ce référent institue entre le Québec et le ROC (*Rest of Canada*), tous deux compris alors en tant que « sociétés globales », s'est faite dans les trente ou quarante dernières années. L'ancienne opposition identitaire entre le Canada français et le Canada anglais avait, au sein de l'État canadien, une autre ligne de découpe et

¹ Notamment dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Éditions du Boréal, 2001. L'entreprise avait au moins deux ancêtres bien connus, quoique fort différents : *Les enfants de l'Europe*, de Louis Hartz (Paris, Éditions du Seuil, 1968) fut publié en 1964 sous le titre *The Founding of New Societies; Studies in the History of the United States, Latin America, South Africa, Canada, and Australia* (New York, Harcourt, Brace & World) et *The First New Nation; the United States in Historical and Comparative Perspective* (New York, Basic Book, 1963) de Seymour Martin Lipset qui fut traduit en 1965 sous le titre *Les jeunes années d'une nation*.

l'organisation interne du Canada français y avait une tout autre base institutionnelle. En ce sens là, l'inaptitude à la souveraineté de la société québécoise serait trop vite constatée par Bouchard, la partie ne faisant que commencer. Et l'on pourrait dire, quitte à avoir l'air de se consoler, que la société neuve qu'il mettait au foyer de son enquête est beaucoup plus neuve qu'on ne le croit généralement.

Interprété dans l'autre sens, cependant, par ceux qui ne ressentent nul besoin de se consoler de cet inachèvement présumé, le constat initial de Bouchard ne vaut guère mieux : le Canada étant une entité politique souveraine *bona fide*, l'anomalie québécoise, que la comparaison voulait expliquer, se dissipe une seconde fois : « Votre enquête, dira-t-on alors à l'historien, et l'énigme qui la commande, sont en porte-à-faux car les Canadiens du Québec sont tout aussi souverains que les Canadiens des autres provinces ». L'anomalie québécoise n'existant que de considérer à part, au sein du Canada, la « collectivité québécoise »², on fera donc cette fois remarquer à Bouchard qu'il aurait tout aussi bien pu s'épater du fait que quatre siècles après Jamestown la « collectivité virginienne » ne soit toujours pas indépendante.

Notez que l'historien lui-même n'était pas insensible au problème sémantique qui se lovait au creux de son enquête. N'y a-t-il pas quelque anachronisme, se demandait-il, à faire de la société québécoise qui se forme sous nos yeux l'une des sociétés neuves mises en place par l'expansion européenne du début des temps modernes? Selon quel principe de succession peut-on inscrire la société québécoise (dont on accuse ainsi le long inachèvement) dans le prolongement d'une Nouvelle-France dont un traité de 1763 a pourtant signé la fin en en faisant alors une colonie anglaise, une colonie aujourd'hui dûment émancipée de la mère patrie, comme toutes les autres sociétés neuves de sa génération? On doit le faire, dira Bouchard, sur la base d'un irrécusable « fil conducteur » : il se trouve que depuis plus de quatre siècles une francophonie nord-américaine a eu son « attache principale » sur une partie du territoire qu'englobe le Québec d'aujourd'hui³.

Mais le « fil conducteur » de cette réponse n'était bon qu'à faire surgir aussitôt une nouvelle difficulté : y a-t-il quelque sens à poser la question de la souveraineté politique à propos d'une population rassemblée par le critère d'un fil conducteur? Pour faire énigme du défaut de souveraineté, ne faudrait-il pas constater qu'un peuple, une société, un ordre interne, un projet politique (ou tout autre principe de structuration symbolique interne) est venu redoubler ce « critère » linguistique pour en faire, *ab initio* et tout au long de ces quatre siècles, la frontière d'une conscience de soi? Les catholiques d'Amérique du Nord ne sont toujours pas souverains, mais personne n'écrira de traité pour exposer les raisons de l'inachèvement politique de la population rassemblée par ce « critère ».

On me dira que, justement, *l'attache territoriale principale* de ce *fil conducteur* fut jadis le théâtre de l'affirmation d'une conscience de soi à caractère politique; que le Québec s'appelait alors (1838) le Bas-Canada, que le peuple se disait « canadien » et qu'il prit les armes contre l'administration coloniale anglaise; que l'on proclama l'indépendance du Bas-Canada et que l'on institua une république; que l'on affirma l'égalité des droits de tous les Canadiens en intégrant les Indiens à la pleine citoyenneté individuelle, abolissant de ce fait la reconnaissance des

² Voir *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, op. cit., p. 173.

³ Idem, p. 80.

collectivités autochtones issue des alliances françaises; que l'on mit fin au droit seigneurial et au droit matrimonial français, que l'on adopta une institution de droit pénal d'origine américaine et que l'on étatisa la réserve foncière du clergé catholique, la base économique de la principale institution francophone; que l'on fit de l'anglais une des langues officielles de la république et que l'on élut comme président un anglophone né de parents américains. Et que cette rébellion et cette république furent noyées dans le sang par l'armée anglaise après avoir été dénoncées par d'éminents francophones. On pourrait donc en convenir : voilà bien l'expression historique d'une conscience de soi. Mais on conviendra aussi que c'est là un drôle de détour pour « un fil conducteur francophone », un fil conducteur qui, au surcroît, tata d'une grande variété « d'essences » au gré des circonstances, ici républicain mais d'autres fois métis, catholique romain, britannique, et aujourd'hui, selon plusieurs, nord-américain avant tout.

On aura compris que je m'amuse ici des difficultés qu'il y a à penser la structure symbolique de la société québécoise. En interrogeant avec un minimum de mauvaise foi les fondements d'une enquête comparative qui partait du fait que l'indépendance politique était l'aboutissement classique du parcours des sociétés neuves, je veux donner, avant de commencer, un aperçu des arguments autrement plus criards que l'on a conscrits contre l'entreprise de Bouchard et montrer ainsi que pour chaque historien prétendant interroger le sens de l'histoire il s'en trouvera douze pour lui reprocher de l'avoir inventé de toutes pièces et douze autres pour juger cette invention d'autant plus répréhensible que politiquement mal orientée. Comme quoi la question du sens de l'histoire, qui a au moins le mérite d'être une forme de la question du sens, soulève encore, contre elle et contre ceux qui la posent, quelques passions. Il est vrai que l'enquête comparative de Bouchard se gardait soigneusement de pécher par modestie et qu'elle jouait, grandeur nature et à visage découvert, ses propres visées *constructivistes* : d'abord, on l'a dit, établir par une enquête systématique que la souveraineté politique était l'aboutissement le plus fréquent de la trajectoire historique des sociétés neuves; ensuite, guérir la conscience nationale de son égotisme en montrant dans l'histoire des sociétés du même genre des tournants tout aussi admirables et des motifs de honte tout aussi grands; enfin, inviter les artisans du récit historique québécois à cultiver avec un soin particulier la mémoire des événements conducteurs d'indépendance et à préparer le passage de la société québécoise à un niveau supérieur de responsabilité politique et de solidarité collective par le moyen d'un récit mieux articulée à l'histoire universelle. Quelques arpents d'Amérique⁴ peut-être, mais un grand dessein.

II

Mais laissons là pour l'instant la problématique des sociétés neuves et des cultures fondatrices du Nouveau Monde qui nous a servi d'entrée en matière et revenons à la question du sens. Les organisateurs de la présente rencontre nous invitent à réfléchir ici à *la mise en question contemporaine des identifications nationales*. Pour le ressortissant d'une société où la moitié du corps politique s'est déclarée disposée à mettre en pratique une nouvelle forme d'identification nationale (référendum de 1995), l'objet proposé à la réflexion ressemble déjà à une mauvaise nouvelle : ouverture, métissage, pluralisme, circulations multiples, communications sans frontières, droit supra national, société civile globale, tout semble aujourd'hui condamner les formes de solidarité, d'appartenance et de reconnaissance associées à « l'égoïsme national » des

⁴ Titre d'un ouvrage du même auteur, Montréal, Boréal, 1996.

temps modernes, mais cela sans que ne se laissent clairement deviner des formes supérieures, destinées à les dépasser. La conviction de nos capitaines-Québec est à l'effet qu'il n'y a pas d'autre choix que de foncer en avant, comme si le sens de l'entreprise allait suivre à coup sûr, avec l'intendance et la cantinière.

Rien n'est moins certain. Chaque formation de société a ses enjeux, ses oppositions, ses différences, ses conflits d'idéaux. Mais tout cela, qui est de l'ordre de la signification différentielle, ne veut encore rien dire. C'est dans la manière dont chaque position d'un tel champ d'oppositions significatives *se* relie à une position similaire d'un champ historique antérieur, position qu'elle dépasse et conserve, que se trouve le *sens* de tout système de *significations*. Que les liens de cette « interprétation » historique immanente à l'histoire viennent à se défaire, que l'indétermination des significations vienne à se propager dans une crise générale des idéologies et que les mythes collectifs s'abiment dans des lectures fantaisistes, c'est alors une condition historique de l'homme qui prend congé de ses fondements symboliques, libérant alors, dans le mauvais sens du terme, la puissance accumulée en elle pour l'offrir à des conscriptions inédites. Cela s'est vu. Comme quoi il n'y a pas de condition humaine en dehors du sens et pas de garantie providentielle de la solidité de la ligne du sens. Une longue aspiration historique peut perdre le fil de son idée.

Pour couper court à l'abstraction, je donnerai un exemple vernaculaire de ce que j'évoque ici⁵. Il arrive qu'au Québec on fasse de l'humour méchant à propos des Canadiens anglais et de la manière dont ils se définissent. Leur identité collective profonde, leur vérité toute nue, leur point d'honneur, nos concitoyens du *Rest of Canada* vous les diront d'ailleurs tout de go, et dans les termes les plus abrupts : ils ne sont pas Américains, voilà tout. La distinction, certes, est digne de mention, surtout pour les Canadiens d'ascendance anglo-saxonne. Mais le commun des mortels aura beau franchir, aller-retour et à plusieurs reprises, la ligne sémantique séparant les notions d'*Américain* et de *non-Américain*, il n'aura encore qu'une connaissance très approximative de ce que sont les Canadiens anglais. La ligne du sens de cette opposition donne tous les indices de s'être rompue pour la subjectivité, comme s'il n'y avait plus que la connaissance objective des historiens pour la décoder.

Pour qui connaît un peu d'histoire, en effet, *there's more to it than meets the eyes*. Qu'on en juge un peu. Trente ans après la conquête anglaise du Canada, la nouvelle colonie fut l'hôte de plusieurs milliers de Loyalistes fuyant la Révolution américaine. Joueurs malheureux à la loterie des partis pris, ils avaient parié sur l'Angleterre durant la guerre d'indépendance et ils furent par la suite cruellement pourchassés jusqu'au Canada par les Patriotes victorieux. Ces derniers étant devenus dans l'aventure d'intempestifs républicains, ces Loyalistes devinrent au Canada, et sont restés jusqu'à ce jour, des monarchistes impénitents. Les Patriotes étaient plutôt Terre, ils furent plutôt Commerce et Circulation. Les Patriotes s'étaient séparés de l'Empire, les Loyalistes se battent pour y rester. Les premiers devinrent Américains, les seconds restèrent Anglais, tenant le Canada pour un morceau d'Angleterre sauvé de la défaite. Les uns s'étaient faits révolutionnaires, les autres se feront conservateurs (ou, à la limite et parce qu'il faut bien être de son temps, « progressistes conservateurs »). Et ainsi de suite. Transformée en 1791 en province du Haut-Canada pour les accueillir, l'Ontario garde dans sa devise le souvenir de leur

⁵ ... et qui se trouve en clair dans *Dialectique et société, Tome 1* : Introduction à une théorie générale du symbolique de Michel Freitag, Montréal, Éditions St-Martin, 1986.

installation : *Ut incepit fidelis, sic permanet* (Fidèle elle commença, fidèle elle dure). Voilà pourquoi on trouvera encore aujourd'hui quelques grandes et nobles familles canadiennes-anglaises dont l'ancêtre plein de haine jura jadis de ne jamais plus remettre les pieds aux États-Unis et dont tous les descendants jusqu'à aujourd'hui ont respecté la promesse. En comptant les vocations tardives d'Américains qui ne se découvrirent Loyalistes que 20 ou 30 ans après la révolution, c'est ainsi que plus de 40 000 immigrants venus du sud apportèrent au Canada anglais un nouvel imaginaire politique. Cet imaginaire fut-il inventé à partir de rien sur le terrain de l'opposition entre les Patriotes et les Loyalistes et ne fut-il pour cette raison « que cela », c'est-à-dire un imaginaire, un spectre formé dans l'aller-retour de l'image que l'on se fait de l'image que l'autre a de soi, une construction arbitraire dérivant à l'air libre ? Certainement pas : l'opposition entre Patriotes et Loyalistes ayant elle-même sa source dans la vieille opposition entre le Parti du pays (Country party) et le Parti de la cour (Court party) – une opposition qui remontait peut-être jusqu'à la conquête normande – c'est dans la certitude de disposer d'une norme substantielle supérieure que les camps s'opposèrent l'un à l'autre, le champ sémantique instauré par leurs différends pratiques redéfinissant allègrement des idéaux venus d'un autre âge. Des principes de définition identitaire (et, ici, d'opposition) se construisent successivement les uns à partir des autres et c'est grâce à ce fil, dans ce devenir contingent, que s'en accumule la substance.

Voilà donc le fil conducteur, le fil du sens, qui a traversé nos concitoyens d'origine anglo-saxonne et qui, à partir d'eux, s'est attaché tous les *Jos Canadian* qui sont venus par la suite et qui ont trouvé dans le terreau symbolique local quelque titre à regarder de haut les Américains : *We are Court, English, Loyal, Tory : non-Americans Canadians*⁶.

Mais, demandera-t-on justement, que reste-t-il de tout cela maintenant que le Canada à été refait à quelques reprises par des millions d'immigrants venus des quatre coins de la Terre? Reste-t-il dans la « mémoire » des traces de ce que la connaissance historique peut retrouver? Qu'est-il advenu de la « loyauté » après que l'Empire eut fermé boutique en ne laissant dans son sillage qu'un Commonwealth de pacotille? Quelle identité nationale pouvait-on proposer à ce vingtième siècle canadien que l'immigration anglo-saxonne délaissait alors même qu'il devenait urgent de réinventer « l'idée » d'un Canada dont la carrière britannique tirait à sa fin? La plaisanterie évoquée plus haut vous dira qu'il en est resté le grand projet de *ne pas être Américain*, et elle aura en partie raison. S'agissant de certaines familles anglo-saxonnes du Canada, la distinction est encore *significantive* parce qu'elle garde la trace de son *sens*. La différence que nos concitoyens cultivent ainsi propose une sorte d'orientation abstraite et elle a sa profondeur dans le fait de pouvoir être projetée, en trichant un peu, sur des différences antérieures et sur des conflits dont ils sont eux-mêmes issus sur le plan symbolique. L'opposition d'aujourd'hui n'a pas la même signification que celle d'hier ou d'avant-hier, mais comme elle a le privilège de venir en dernier et de « fonctionner » réellement, elle se nourrit, à sa discrétion, des oppositions qui l'ont précédée.

C'est ainsi que les significations nouvelles, qui se forment au gré de la pratique, restructurent constamment celles qu'elles dépassent, les systèmes d'oppositions significatives n'évoluant que d'enrichir en retour le sens qui les supporte. Le symbolique, en somme, est

⁶ Pour une admirable synthèse de cette filiation identitaire voir *La petite loterie* de Stéphane Kelly, Montréal, Boréal, 1997, de même que *Inventing the Loyalists : the Ontario Loyalist Tradition and the Creation of Usable Pasts*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, de James Norman Knowles.

ennemi de la dépense et de la rareté : on renouvelle les « réserves de tradition » du seul fait que l'on fonde sur elles de nouvelles significations... qui les trahissent un peu!

III

Tout cela pour dire que la question des sociétés neuves est une question palpitante. Comment se forme le caractère d'un peuple fait d'abord d'un rassemblement d'individus? D'où tire-t-il les signes de son destin? Comment vient-il à rompre avec la mère patrie? Quels événements de son récit montent et descendent dans la ferveur populaire au fil des ans? Comment ce qui à un moment n'est rien (mais ce n'est jamais vraiment rien) finit-il par être quelque chose (qui parfois n'est pas grand-chose)? Combien faut-il de temps à l'esprit pour s'emparer d'un corps social?

Pouvoir se poser ce genre de question me semble être le privilège commun de tous ceux qui se reconnaissent, un tant soit peu, dans une société, neuve ou pas, qui leur a d'abord semblé être l'horizon toujours déjà-là de la vie individuelle. Cependant, dans le cas des sociétés dont on peut survoler le cours entier, l'histoire comparative est comme une version *user friendly* des grandes et célèbres questions : « D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous? », une version abordable, dirait-on, qui ménage l'espoir de venir à bout des questions. Dans ces sociétés, en effet, les questions qui sont à l'origine du récit sont de taille moyenne, ce qui est peut-être justement le bon format. Et cela me semble être un privilège supplémentaire. Si l'Europe, comme on l'a dit, s'est épuisée quant à elle sur la route de ces questions dans un « grand récit », n'est-ce pas précisément parce qu'elle a cru que son récit était le récit de l'humanité tout entière, négligeant ainsi le fait que cette dernière n'est jamais présente que dans ses manifestations particulières? De la même manière, mais à l'opposé, quand on voudrait poser à l'individu lui-même les questions qui mènent au récit, mais sans référer à rien qui le dépasserait, n'arriverait-on pas très rapidement à la « fin » de ce tout petit récit? D'où viens-je? Qui suis-je? Où vais-je? Et « Dans quel état j'erre? », demande encore l'ironie plébéienne.

Sur la voie moyenne du récit, par contre, sur la voie du récit d'une humanité particulière, les récitants sont obligés de postuler que leur récit, d'un côté, s'inscrit dans celui de l'humanité générale, que cette particularité contribue à enrichir et que, de l'autre, il est tout aussi bien la condition de l'existence symbolique des individus qui lui appartiennent, le détour de leur reconnaissance réciproque et le résultat de leur action. Non seulement le récit de mode moyen est-il le médiateur entre les deux limites universelles – l'individu et l'humanité – qu'il contribue à inventer, mais encore rend-il *visible* sur le fond de cette double invention la richesse des variations historiques de la commune humanité.

Ce sera donc mon rôle ici que de questionner à tâtons en direction d'un de ces « moyens récits » pour faire voir sur un cas d'espèce comment se trafique l'identité, quitte au passage à trafiquer moi-même les facettes du récit dont je me ferai le porte-parole pour l'occasion. Je voudrais montrer que le récit par où passe l'identification à un groupe est le résultat d'un bricolage qui fonctionne toujours, c'est-à-dire tant qu'il peut être « refait » et tant que l'on prend soin de le refaire. Soyez donc avertis que je vous raconterai une histoire, comme on dit à la maternelle, dont peut-être vous n'avez cure, pour illustrer une proposition générale sur le sens qui pourrait sans doute se passer de faire le détour par cette histoire. Les ennemis de la dialectique

ont ici une ultime chance de débarquer.

IV

Si l'on admet par hypothèse que la voie moyenne du récit est sa voie royale, il faut admettre aussi, toute chose étant relative, qu'elle est plus ou moins royale selon les cas. En matière de sociétés, et de sociétés neuves à plus forte raison, le récit a ses élus et il a ses déshérités, ceux pour qui le *bricolage* identitaire mérite son nom d'une manière, hélas!, éminente.

Prenons par exemple la question du récit des origines (« d'où venons-nous? ») et, puisque nous avons commencé en parlant des études comparatives, comparons les Québécois. Pour cela, tirons au hasard une grenouille et un bœuf et, afin de mieux regarder la Nouvelle-France, prenons la lorgnette de la Nouvelle-Angleterre. Pour mieux demander aux Québécois d'où ils viennent, en somme, demandons-le d'abord aux Américains.

Ciel! Quelle profusion d'origines dans ce récit des commencements, quel luxe de racines, quelle richesse des fondations en ces toutes premières années du XVIIIe siècle américain. Il y des pères fondateurs partout, une enfilade de pères fondateurs, les uns dédiant un peuple à un principe, les autres signant des contrats perpétuels avec Dieu. Il y a des Nouvelles Jérusalem plein les archives et, à défaut, c'est Rome, Paris, Londres, Athènes, Syracuse et Moscou que l'on refonde à l'intersection d'une piste et d'un ruisseau. Et il y a même, comme pour rendre compte de l'esprit général, une cité de Saints qui brille sur une colline :

Pour ce qui est de nous, peuple de Nouvelle-Angleterre, il nous faut d'une manière toute spéciale travailler à nous élever en sainteté au-dessus des autres peuples; nous avons ici une abondance des moyens et conditions de la grâce dont peu d'autres peuples peuvent bénéficier; nous serons comme une Cité sur la montagne, placée à la vue de toute la terre sous le regard du monde parce que nous prétendons être un peuple tenu par un pacte avec Dieu. (Bulkeley, Gospel Covenant, 1651.)

Comme il était question pour ces fondateurs de fuir les institutions politiques, injustes par nature selon eux, il leur fallait prendre le parti de tout jouer sur la bonne entente et, ainsi, de placer la barre très haute : faire une société qui serait assise sur l'effort de sainteté de chacun et ainsi recommencer la carrière de l'humanité en faisant l'économie du pouvoir, voué à corrompre les âmes et à faire régner l'arbitraire. Ici, on dirait que c'est Platon qui parle de l'*archè*, le commencement qui commande la suite en instaurant un ordre, cet *archè*, comme le dit le sage dans une tournure que rapporte Arendt (elle-même émue par les commencements américains) « qui est un dieu qui sauve tout ». C'est encore ce caractère grandiose des commencements américains qui inspira à Tocqueville ce non moins bel aphorisme selon lequel « les peuples se ressentent toujours de leur origine », les circonstances qui marquent leur naissance les accompagnant ensuite tout au long de leur carrière. L'état où les fondateurs se trouvaient placés du fait qu'ils repartaient de zéro étant, croyaient-ils, l'état d'égalité naturelle, ils s'ingénierent à faire de la place à l'expression de la liberté sans avoir à pourvoir à l'avènement de l'égalité.

C'est du moins la thèse que soutiendra Arendt quand elle revisitera à son tour le second

début, constitutionnel celui-là, des États-Unis pour y lire un enseignement, selon elle décisif : la fondation est un arbitraire que l'on institue, mais que l'on respecte ensuite comme une nécessité à laquelle on est suspendu, oublieux du fait que ce commencement fut fait de main d'homme, qu'il fut taillé dans la contingence. Deux siècles après les *Framers* de la constitution qui eux-mêmes avaient travaillé presque deux siècles après les Pèlerins du *Covenant*, Arendt « augmentait » à son tour la fondation américaine, la cour suprême devenant au terme de son entreprise l'ultime instance de la véritable liberté politique.

Voilà donc une naissance comme il se doit, un récit des origines qui déjà institue des finalités presque surhumaines. En fait, jamais naissance n'a vu tant de fées jeter dans le berceau, *just in time* ou *post festum*, des dons et des prophéties de cette qualité. Plein des images de cette naissance spectaculaire (qui a régulièrement fait des jaloux dans nos contrées), tournons nous maintenant vers la Nouvelle-France à la recherche d'ancêtres qui seraient d'une envergure comparable. Y a-t-il un dessein, une idée, un vœu à l'origine de la Nouvelle-France?

Oui. Sans doute. Peut-être.

Mais d'abord, pendant soixante interminables années (jusqu'à 1663), une comédie de désordres variés placés sous l'égide d'une compagnie d'entrepreneurs en colonisation assemblée par Richelieu pour envoyer en Nouvelle-France des colons et pour tenter d'en tirer des revenus. Une compagnie dont les bateaux, quand ils ne se prennent pas dans les glaces, arrivent à Québec pour trouver que les 22 envoyés de l'année précédente avaient été dévorés par les loups après être morts du scorbut.

Des débuts de bric et de broc, où l'on ne sait pas si ce sont les mystiques venus pour se retirer du monde, les capitalistes qui espèrent trouver un Eldorado où asseoir leurs spéculations boursières ou bien les missionnaires lancés à la chasse aux âmes qui tiennent le fil de l'entreprise. Des débuts où l'on ne voit personne proposer de fonder quoi que ce soit qui serait de l'ordre d'une « nouvelle » société sans échouer aussitôt.

Fernand Dumont, un grand sociologue québécois, a dit de ce commencement : « Notre naissance ratée »⁷. C'est là, de toute évidence, une chose qui n'est pas à recommander. Mais n'est-ce pas déjà aussi le plus paradoxal des récits de l'origine, le « nous » allant jusqu'à s'énoncer ici dans la suite d'un oxymoron apparemment définitif? D'ailleurs, combien de temps cela devrait-il durer, une « origine » ? Il s'en trouve, dont je suis, pour se contenter de peu de choses et pour juger que ce qui a commencé par des tribulations et des tâtonnements a fait preuve d'une belle suite dans les idées en continuant de la même manière ; que le récit des origines ratées met en scène un beau cas de résilience symbolique (comme on le dit dans le français des nouvelles thérapies), un sens aigu du bricolage identitaire qui s'est pratiqué à même la durée, l'invention du collectif ayant été une œuvre presque entièrement rétrospective. Encore un peu et je plaindrais les Américains d'être aux prises pour leur part avec une origine trop réelle, saturée d'intentions écrasantes.

Les premiers à venir en Nouvelle-France, pour des motifs qui très certainement les honoraient : découverte, mission, fortune, aventure, ont été en général malheureux. La route des

⁷ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, Introduction.

Indes se perdait immanquablement au pays des Indiens, les microbes se propageaient plus vite que la foi et fauchaient les hommes dont on voulait moissonner les âmes, les montagnes de diamants étaient en mica. Comme il n'y eut d'abord que les aventuriers pour trouver un tant soit peu ce qu'ils cherchaient, l'aventure, ils se sont trouvés à être, mais à leur corps défendant, au commencement d'une chose dont ils n'avaient cure. Si bien que, tous ensemble, les premiers Français n'avaient en commun avec ce qui allait suivre que l'épaisseur de contingence matérielle unissant les deux faces opposées d'une médaille. Nous pouvons les regarder, mais eux regardent ailleurs. Le Nouveau Monde n'était pas pour eux un projet, mais un espace où libérer, d'abord en grand désordre, les intentions de l'Ancien. On voit d'ailleurs dans les statistiques que cette conception de la Nouvelle-France ne changea guère par la suite : sur peut-être autant que 100 000 Français qui y vinrent tenter leur chance, certainement moins de 20 000 s'y trouvèrent pris⁸.

Mais l'épaisseur de contingence qui donna aux premières entreprises une suite qui n'était pas la leur a-t-elle suffi à absorber pour toujours, tel un trou noir, toute possibilité de trouver dans le passé des ancêtres? A-t-elle suffi à faire durablement des « nous » de fortune qui suivirent les tenanciers d'un récit qui ne commence pas vraiment, un récit qui ne trouverait nul personnage à mettre en scène pour le premier chapitre?

Absolument pas, évidemment. Le discours identitaire étant d'autant plus riche qu'il est moins déterminé, chaque époque peut tout à sa convenance projeter son désir sur les maigres commencements que lui offrent les archives. Deux figures nous suffiront ici pour saisir sur le vif ce genre d'opération, deux figures qui travaillèrent en symétrie, l'une profitant du désordre initial, l'autre tentant d'y mettre fin, l'une inaugurant les voyages de l'hinterland, l'autre fondant l'administration centralisée.

La première figure est évidente : le coureur des bois, le synonyme de l'esprit d'aventure, de l'adaptation au pays, de l'assimilation de la culture amérindienne et de l'insoumission a été longtemps la base économique du pays et il est devenu par la suite la figure romanesque, sans peur et sans reproche, d'un âge héroïque, la figure d'un indépendant aussi capable de tricher avec la compagnie qui l'engage que de traiter loyalement avec les Indiens dont il dépendait pour son commerce. Dans les creux de l'histoire ultérieure, c'est toujours auprès de lui que le poète est venu alimenter sa mélancolie, oublieux du fait que cet ancêtre *honoris causa* du tempérament populaire était un aventurier qui s'occupait moins d'inventer un monde que de faire fortune dans celui qu'il explorait. Quand tout semblait perdu et que le poète, comme le rappelle Dumont, se découvrait tel un hêtre « enfeuillé de désirs morts », c'est toujours le coureur des bois qu'il appelait à son chevet du fond de quelque « grande noirceur » :

Je suis le fils déchu de race surhumaine,
Race de violents, de forts, de hasardeux,
Et j'ai le mal du pays neuf, que je tiens d'eux,
Quand viennent les jours gris que septembre ramène.
(...)

Et je rêve d'aller comme allaient les ancêtres :

⁸ Leslie Choquette, *De Français à paysans : modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, traduit de l'anglais par Gervais Carpin, Québec, Septentrion, 2001.

J'entends pleurer en moi les grands espaces blancs,
Qu'ils parcouraient, nimbés de souffles d'ouragans,
Et j'abhorre comme eux la contrainte des maîtres.
(Alfred Desrochers, 1929)

Premier français à avoir pris la couleur du pays jusqu'à s'y perdre, cet entrepreneur de l'hinterland, parce qu'il « ne mangeait pas la terre » comme le faisaient les colons du sud⁹, a pu amener à la colonie des dizaines de peuples alliés avant de finir ses jours, avec le déclin du commerce des fourrures, dans une nation métisse francophone de l'Ouest canadien qui fut sauvagement réprimée, à la fin du XIXe siècle, par les maîtres capitalistes de la grande agriculture naissante. Le pays renversé des Autochtones achèvera ainsi sa seconde révolution, cette fois en écrasant les enfants les plus magnifiques issus de la première.

L'autre figure des commencements du fil conducteur inventé après coup n'a jamais fait recette poétique. Elle arrive pourtant, en 1665, après que Louis XIV eut repris la colonie à la charge de l'État. Le Canada perd alors son statut de compagnie et devient une province de France, l'administration bureaucratique rationnelle et centralisée du royaume étendant en détail son empire sur la Nouvelle-France. Je me souviens à cet effet du cours d'histoire du Canada que nous avions au collège : en deux mois, le frère Jules avait achevé de nous démoraliser avec 60 ans d'échecs loufoques, de corruption, d'incompétence et, parfois, de déveine pathétique. La route des épices, les coureurs des bois, les saintes venues expressément pour mourir aux mains des Indiens, cet apothicaire qui avait le premier tâter du sillon et que le Clergé avait élevé après coup au rang de saint patron de l'agriculture de subsistance qu'il promouvait, tout cela était dans sa bouche « folklore officiel » mais aussi « entreprises dérisoires ». Parce qu'il tenait en réserve une prose salvatrice, le petit frère Jules nous torturait d'autant mieux avec les échecs du commencement, avec notre « naissance ratée ». Prompt aux effets de toge, les leçons de septembre et d'octobre étant enfin derrière nous, le voilà qui commence un matin sa classe en se tenant longuement songeur, debout à côté de sa table. Va-t-il enfin parler? « Et puis vint Jean Talon », dit-il. En une magnifique et abrupte introduction (qu'il avait repiquée chez un autre historien, mais passons), il venait de laisser deviner tout le miel dont il allait nous gaver jusqu'à Noël.

La préhistoire étant terminée, l'histoire du Canada commence enfin. Un fonctionnaire débarque qui va, durant les sept brèves années de sa commission au Canada, réorganiser la traite des fourrures, lancer une dizaine d'industries, sortir les illuminés de leurs cabanes monastiques pour les mettre au service des habitants et faire venir au Canada autant de nouveaux immigrants que tous ses prédécesseurs capitalistes en 60 ans, montrant ainsi, à la face du partenariat public/privé de Richelieu et de Mazarin, l'efficacité de la fonction publique moderne. Réduisant le gouverneur et l'évêque à leur rôle, l'intendant propose à ses patrons du Ministère de la Marine projet sur projet et, quitte à mentir un peu sur les détails, il les fait financer. Et il fait ainsi de la province, pour Versailles qui se prête au jeu, un gouffre financier.

Bien que bon nombre de parcs industriels et de boulevards commerciaux du Québec d'aujourd'hui portent le nom de Jean Talon, cette figure mythique aux yeux de quelques

⁹ Denys Delâge, *Le Pays renversé, Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est 1600-1664*, Montréal, Boréal, 1991.

historiens professionnels de ma jeunesse n'a jamais fait fortune dans la conscience commune. Remarquez qu'on le comprend! Qui veut avoir comme père fondateur un petit fonctionnaire qui, expédié après sa gloire canadienne vers d'autres commissions, quitte sans état d'âme, et sans jamais plus s'en soucier, la province qu'il a pourtant entraînée dans un saut quantique? Des historiens ont fait d'honorables efforts pour mettre en lumière la suite de la carrière de « notre » Jean Talon, pour le découvrir, pour le connaître de plus près et pour en rendre possible une appropriation symbolique plus charnelle; mais, hélas, l'homme était talentueux et sa carrière fut en conséquence une carrière sans histoire. D'ailleurs, le peu qu'ils trouvèrent, il valait mieux le taire; le premier génie de la Nouvelle-France, son inspiration, son souffle et son maître selon l'imagination du frère Jules, celui qui avait jeté les bases d'une province de France qui allait s'étendre aux trois quarts de l'Amérique du Nord et enfermer la Nouvelle-Angleterre à l'est du Mississippi, celui-là devint, une fois revenu à Versailles, « Premier valet de la garde-robe royale ». On reste hébété devant une telle promotion : de l'Amérique du Nord à quelques mètres cubes de penderies, et on loue « l'ancêtre » adoptif d'avoir au moins eu la décence de revendre cette charge aussitôt après l'avoir obtenue¹⁰.

Quoi qu'il en soit : un grand fonctionnaire de brousse doublé d'un entrepreneur hardi, la chose ne se rencontre que très rarement à la division des permis. Pourtant, sur l'abaque de la mythologie, le compte n'y est pas vraiment. D'ailleurs, qu'est-il resté du siècle d'administration centralisée de la colonie dont Jean Talon a brillamment fait le programme? Plus exactement : qu'est-il resté qui serait avouable? Contrairement au coureur des bois, en effet, Jean Talon, son cadastre, ses registres, ses recensements, ses manufactures, ses enquêtes et son esprit se sont sédimentés en silence dans une « société neuve » qui fut étatiste *ab ovo* et qui l'est restée jusqu'à aujourd'hui, mais sans s'en rendre compte.

Ainsi, quand on fait venir un sociologue à la radio pour lui demander pourquoi les Québécois, qui sont pourtant les citoyens les plus taxés de toutes les Amériques, ne se plaignent pas du poids d'un État qu'ils n'ont manifestement pas les moyens de se payer, la dernière chose que l'on peut faire croire à l'auditoire c'est que l'habitude de s'en remettre aux initiatives étatiques et de ne pas se soucier des finances de l'État fut prise sous Jean Talon. D'ailleurs, un sociologue qui se risquerait sur cette voie à l'ère du néolibéralisme médiatique échouerait misérablement le test du « *soundbite* » et il se ferait demander ce que le nom du boulevard industriel vient faire dans son explication.

Au total, donc, voici une société neuve dont la naissance fut une fausse-couche et dont les vrais fondateurs, à défaut de tests d'ADN valables en la matière, resteront pour toujours dans l'ombre de pères adoptifs à cours variable et de « mères » dont on ne connaît le nom que si elles furent cloîtrées ou sans enfant. Non pas que le succès de l'entreprise, après 160 ans, fut de peu de chose : non seulement l'empire français fut-il un temps l'essentiel du continent, non seulement cela fut-il le fait de Sauvages, de Français et de Canadiens qui n'eurent pourtant jamais la moindre velléité de réinventer le monde social et politique en Amérique, mais encore l'affaire sut-elle se rendre jusqu'à son terme sans jamais qu'une quelconque assemblée d'habitants, de

¹⁰ Un mythe étant un bon point de départ pour un autre mythe, il s'est trouvé un historien pour dire que Jean Talon n'avait pratiquement pas existé et que tout ce qu'il fit fut en réalité le fait de Colbert. Ceci étant aussi bon pour notre histoire que cela, nous pouvons laisser au lecteur le choix du nom du fonctionnaire ancestral. Voir Marcel Trudel, *Mythes et réalité dans l'histoire du Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 2001.

miliciens, de bourgeois ou de voyageurs n'ait eu la moindre représentation politique auprès de l'administration¹¹, ni n'eut trouvé le moindre motif de rompre avec la France, elle qui payait les factures parce que les gens de la province s'occupaient de tenir aux abois les ennemis héréditaires de la couronne — malheureusement dix fois supérieurs en nombre en Amérique — et de mourir pour cela quand il le fallait.

Un fameux métier!

V

Continuons l'examen du « moyen récit » qui nous occupe en passant de la question des origines à celle de l'identification proprement dite : « Qui sommes-nous? », et jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les mésaventures des noms portés par les successeurs de ce commencement inopiné, ces « noms du nous » que les spécialistes disent « ethnonymes »¹². Suivons, en somme, la Juliette de Shakespeare quand elle demande à propos de son Roméo : « Serait-il moins doux à mon cœur s'il avait eu un autre nom? » et demandons-nous avec elle : « What's in a name ? ». C'est là une question sociologique qui en vaut bien une autre.

Quand les Français sont arrivés à l'embouchure du grand Fleuve, comme on le disait dans tous les livres de mon enfance pour faire sentir la majesté de l'aube qui se levait, et qu'ils se sont engagés dans la vallée du Saint-Laurent, il ne leur a pas échappé qu'il y avait des habitants dans le pays : « une grande multitude de peuples », selon la relation de Cartier. Ayant eu l'idée de demander à ces habitants quel était le nom du pays, c'est celui-ci encore qui s'était fait répondre « Kanata » par un Iroquois qui pointait vers son « *village* » (ce qui est la signification de ce mot). Il avait convenu dès lors de parler dans ses écritures des habitants du « Canada » pour les désigner, et de les dire, donc « Canadiens ». Et il en rapporta quelques-uns pour prouver qu'ils existaient.

Soixante-dix ans plus tard, au début des efforts d'établissement dont nous avons parlé plus haut, Champlain sera conscrit par de semblables habitants dans leurs guerres contre leurs ennemis du Sud et de l'Ouest. Français et Canadiens mèneront alors ensemble, comme Champlain le dira dans une relation de 1615, quelques glorieuses expéditions, nouant ainsi une alliance qui durera plus de deux siècles.

Mais des Français vinrent à naître au pays. Quand « vint Jean Talon » en 1665, une partie des 3000 Français qu'il trouve en Nouvelle-France n'ont jamais vu la France et l'on commencera bientôt à prendre l'habitude de les dire « Canadiens », évidemment sans demander la permission aux Indiens. Si bien qu'à partir de 1700, très nettement, les Français se sont divisés en deux sous-groupes qui se piquent avec application de se trouver des « différences », les Canadiens montant progressivement, mais non sans quelque hargne, vers le haut du pavé. À la fin, ce sont eux qui trouvent que, décidément, les Français sont un peu curieux.

¹¹ Les Autochtones, nations alliées, faisaient évidemment exception à la règle générale de l'absence de représentation politique : mais dans leur cas, c'est sans doute de diplomatie qu'il faudrait parler.

¹² Voir *Histoire d'un mot. L'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691*, de Gervais Carpin, Québec. Les éditions du Septentrion, 1995.

Tout au long de cette canadianisation, cependant, Français et Canadiens ne sont ensemble qu'un morceau du grand puzzle dont les Indiens, indispensables alliés politiques, tiennent longtemps la clef. Ce sont donc eux, qu'ils soient amis ou ennemis, qui décident au cours de cette période du nom collectif de leurs vis-à-vis et qui, tout à fait indifférents à leurs *distinguos* domestiques, ne trouvent jamais en face d'eux autre chose que des *Français*.

Quand au fil de la Guerre de sept ans, les Anglais prennent Québec en 1759 et que la Nouvelle-France devient une possession de la couronne anglaise, Canadiens et Français oublient presque instantanément, face aux Anglais, la distinction qu'ils cultivaient. Commence alors une période de 80 ans de luttes politiques qui mèneront, par étapes, à la tolérance de la religion catholique, puis à la formation d'institutions parlementaires sans pouvoirs réels qui déboucheront elles-mêmes sur une révolte et sur la répression décisive, en 1838, de l'Indépendance républicaine dont nous avons parlé au début. Dans le cours de la lutte politique qui avait mené à un si triste dénouement, les « Canadiens » avaient été invités à jouer le jeu du parlementarisme de façade que les Anglais pratiquaient dans les colonies et ils avaient formé à cette fin le Parti Canadien. Voué à représenter les intérêts des « gens du pays » auprès des dirigeants nommés par Londres, ce Parti Canadien devint assez rapidement le parti de l'opposition systématique aux visées de l'Empire et surtout à celles des grands commerçants qui avaient suivi les troupes pour saisir leur part des occasions d'affaires engendrées par la Conquête. D'abord largement minoritaires, ces Anglais avaient pris l'habitude de se regrouper autour de ceux qui administraient, parfois avec une savante maladresse, la colonie, pendant que chez les Canadiens l'agitation montait en faveur de l'autonomie.

Les intérêts rassemblés dans le « Parti du pays », certes, ne sont pas unilingues, comme en témoigne notre Robert Nelson de tout à l'heure ainsi que nombre d'Anglo-saxons et d'Irlandais qui portaient eux aussi des revendications « canadiennes ». Par contre, le parti de la « Clique du Château » devra régulièrement faire appel à « l'union de la race anglaise » pour faire pièce à ces revendications, les convergences économiques entre le grand commerce et le programme impérial n'étant pas pour nuire à cette union de la « race », non plus que l'influence des Loyalistes venus au Canada expressément pour rester « Anglais ». Les choses s'envenimèrent définitivement quand les gens du pays eurent la grande idée de se présenter comme « Patriotes », un label tout aussi mal famé à Londres que dans les chaumières loyalistes, et de citer les classiques du républicanisme français et américain pour faire la mesure complète.

Il n'y a rien dans tout cela pour surprendre l'histoire comparative, si ce n'est un petit détail qui mérite un détour de notre enquête sur les ethnonymes. Tout au long des 80 ans de cette montée aux extrêmes (1760-1840), les Anglais, évidemment, avaient eu d'amples occasions de renaître au Canada et ils ne s'en étaient pas privés. Mais ils restèrent opiniâtrement Anglais de nom. Témoin la surprise de Tocqueville, qui fit un crochet par le Canada, quand il note, en août 1931, que « les Anglais et les Français se fondent si peu que les seconds gardent exclusivement le nom de *Canadiens*, les autres continuant à s'appeler Anglais. » Témoin aussi la prose de Lord Durham, envoyé par Londres en 1840 pour dénouer l'impasse; dans un rapport de plus de 200 pages écrit après 80 ans d'habitation anglaise, il ne dit « les Canadiens anglais » pour parler des sujets de langue anglaise qu'à de rares occasions, sujets qui restent tout simplement pour lui « les Anglais », alors qu'il dit indifféremment « Canadiens » ou « Canadiens français » pour parler du parti adverse. En fait, selon un historien qui publia une histoire des Canadiens français à la fin du

XIXe siècle, c'est seulement une trentaine d'années plus tard que « des Anglais commencèrent (...) à parler d'eux-mêmes en tant que Canadiens Anglais », une pratique qui, de toute manière, restera marginale jusqu'au milieu du XXe siècle. Témoin encore de la persistance des Anglais, la mise au point de Macdonald qui, redoutant un traité avec les Américains, rappela « qu'il était né sujet britannique et que sujet britannique il allait mourir ».

Le pays, en somme, eut grande peine à rebaptiser « Canadiens » les « Anglais ». Accrochés à une Grande Bretagne qui se déplaçait avec eux et à un Empire qui allait les faire émissaires plénipotentiaires des œuvres incomparables de l'homme blanc, ils écrivaient, avant qu'elle ne soit chantée par Winston Churchill dans *The History of The English Speaking People* (au singulier), l'histoire d'une anglicité universelle venue après César pour étendre l'œuvre de la civilisation à la terre entière¹³. Vus dans cette lumière, les résultats de la lutte entre les Canadiens et les Anglais semblaient avoir été écrits dans le ciel depuis toujours. Aussi, quand les Patriotes furent convaincus par les armes d'insignifiance historique notoire, une grande lassitude s'abattit sur eux et c'est une religion de la fatalité qui vint à leur rencontre.

VI

Mais ne perdons pas de vue l'affaire des noms.

La répression des tendances républicaines et sécessionnistes une fois assurée, une fois « le Canadien errant, banni de ses foyers », commence alors une période d'un siècle environ (1840-1940), la période du Canada français. À mon avis, c'est une *révolution du nom* qui facilita la transition vers cette nouvelle société, mais comme le concept de cette révolution ne se trouve pas dans nos manuels sous cette forme abrupte, je dois ici m'en expliquer brièvement.

L'ethnonyme « Canadien français », qui était apparu au compte-goutte durant la joute politique précédente, le plus souvent sous la plume d'administrateurs impériaux, devint soudainement dominant après 1840, prenant assez brutalement la place de « Canadien ». À partir des années 1860, ce dernier était déjà devenu un signe de la parlure populaire archaïsante et avait commencé à passer progressivement vers le folklore; à partir de ce moment, l'imagerie des « Anciens Canayens » coiffa d'un semblable bonnet le coureur des bois venu de Rouen sous le Régime français et le troupière de la milice patriote mise en déroute deux siècles plus tard. Dans le langage officiel et dans la politique, les Canadiens français ont pris la place des Canadiens, et cela d'une manière en apparence fort naturelle. Si bien que la plupart des historiens qui ont travaillé sur cette période, soit n'ont pas fait attention au changement parce qu'ils cherchaient la continuité et qu'ils sous-estimaient la césure de 1840, *soit ont présumé que le changement était devenu nécessaire à cause de la canadianisation des Anglais*. Les Anglais devenant « English Canadians » en devenant majoritaires, soutinrent à tort des historiens, les Canadiens du Parti Canadien, qui étaient surtout francophones, furent naturellement amenés à préciser qu'ils étaient « *French Canadians* ». Un historien parla d'ajustement sémantique, l'autre d'un partage de l'identité et l'autre encore d'un « vol de nom ». Mais tout cela était une vue de l'esprit; en réalité, ce sont les conflits politiques internes au groupe « Canadien » qui menèrent à l'adoption du

¹³ Voir *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920* par Sylvie Lacombe, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2002.

nouvel ethnonyme, nullement un fait d'évolution sociolinguistique¹⁴.

Le problème, comme on l'a vu, c'est que la case lexicale « *English Canadians* » est longtemps restée presque vide et que les Canadiens, loin d'être débaptisés par les Anglais, se sont d'eux-mêmes rebaptisés Canadiens français. Lorsque l'on remit en marche l'assemblée parlementaire après avoir dispersé les Patriotes, un Lafontaine au grand cœur proposa au « Canada-uni » que tous les députés soient désormais également « Canadiens », à la différence linguistique près¹⁵. Mais la proposition ne fut entendue, littéralement, que par les francophones et la mutation fraternelle fut d'abord unilatérale. L'adoption quasi officielle de la « différence » linguistique (en remplacement de la différence entre la république et l'empire) ne répondant alors à aucune pression sémantique, elle n'eut d'abord qu'un seul côté : le côté canadien-français.

Voyons cela. La défaite politique décisive du parti de la colonie avait décimé la petite bourgeoisie qui dirigeait le mouvement, cette défaite signant la fin de l'ambition de cette classe à diriger la société en émergence. La colonie resta donc solidement aux mains de l'Angleterre et le mieux que les Canadiens pouvaient dès lors espérer pour eux-mêmes était de rester francophones, avait dit Étienne Parent qui n'y croyait d'ailleurs lui-même qu'à moitié et qui se demandait parfois si ce n'était pas plutôt la catholicité qui allait devenir le dernier retranchement de ses concitoyens. Sans compter que la restructuration de la colonie et la relance du programme d'assimilation annoncé par l'*Acte d'union* avait fait disparaître les bases du Parti Canadien en détruisant les institutions politiques où il avait prospéré, alors même qu'elle avait laissé intactes les institutions du clergé catholique, ce vieux partenaire de l'*Indirect Rule*. L'hypothèse selon laquelle seule une nation canadienne-française-catholique-minoritaire, culturellement séparée et politiquement neutralisée, pourrait trouver une place en paix dans la nouvelle Amérique du Nord Britannique fut clairement énoncée, en 1842, par des intellectuels de l'Église qui offraient une alternative à l'échec de la nation politique proposée par le Parti Canadien :

C'est ainsi que nous entendons la nationalité canadienne : la religion, le catholicisme d'abord, puis la patrie. Or celle-ci ne prend de force et de physionomie véritable que dans l'appui et la protection de celle-là : le Canada sans catholicisme c'est un drapeau sans couleur (...) **Car ce ne sont pas des frontières ni même des lois et des administrations politiques et civiles qui font une nationalité, c'est une religion, une langue, un caractère national.** (Je souligne)¹⁶

L'opposition, si nette et si précise, entre ce qui s'est appelé par la suite le « nationalisme ethnique », que les clercs proposaient dans ce texte, et le « nationalisme politique », qu'ils

¹⁴ Yves Frenette commence, assez magnifiquement, sa *Brève histoire des Canadiens français* (Boréal, 1998, p. 9) de la manière suivante : « Ce livre raconte l'histoire d'un peuple qui n'existe plus. » Il fournit cependant, à la même page, une illustration condensée de l'interprétation historique traditionnelle du « changement de nom », une interprétation qui, à mon sens, ne peut convenir qu'en partie à la mutation sociale qui nous occupe : « Le fait de vivre sur de nouvelles terres, dans un environnement nord-américain et au contact des Amérindiens avait transformé les colons français en Canadiens. Après la conquête, en 1760, les Canadiens durent partager le territoire avec des Britanniques qui, eux, devinrent des *Canadians*. Pour se distinguer, les élites francophones commencèrent, après 1820, à s'appeler « Canadiens français », faisant ainsi ressortir leur particularité linguistique. »

¹⁵ Voir Colette Gosselin, *Évolution de sens du mot Canadien (1534, 1867)*, thèse de maîtrise, Département de langue et de littérature française, Université Mc Gill, août 1980, p. 70.

¹⁶ *Mélanges Religieux*, nov. 1842, cité par Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Éditions Fides, p. 286.

récusaient, devint l'alpha et l'oméga du programme de l'Église, programme qui fut appliqué avec une terrible suite dans les idées. Pour sauver le Canada de la débâcle, il fallait le purger de ses idées républicaines, retrancher de sa composition les alliés Écossais ou Irlandais (lesquels, d'être catholiques mais anglophones, allaient bientôt devenir des ennemis de l'Église francophone), laisser à part les Autochtones (ces alliés de l'ancienne métropole qui allaient devenir les pupilles mineurs de la nouvelle), offrir aux Canadiens français la protection de l'Église contre l'Anglais, et faire accepter la domination de Rome pour atténuer celle de l'Empire. Pour cela, il fallait faire passer le cercle de la nation autour de la langue et celui du pouvoir autour des institutions sociales du catholicisme. Bref, il fallait sortir du Canada le Canada français catholique et rebaptiser Canadiens français les anciens Canadiens pour mieux les opposer, éventuellement, aux Canadiens Anglais. Une tâche d'Église s'il s'en fut, et qui donc commença par un baptême.

On me dira que *tout poussait à ce nouveau clivage*, et j'en conviendrai; car je n'ai fait jusqu'ici mystère d'un « nom » si soudainement adopté que pour faire sentir *l'idée* qui allait profiter de « la force des choses » pour se glisser en elles.

Face au Canada français qui s'était ainsi formé en catastrophe, les Anglais de l'ancienne union de la race ne viendront qu'à petits pas occuper la place que leur préparait l'ethnonyme vacant d'*English Canadians* et ils n'accorderont jamais qu'une valeur folklorique au « pacte des deux nations » qui allait avec la nouvelle sémantique. C'est seulement une fois qu'ils furent devenus franchement majoritaires que le Dominion canadien put enfin, sous leur gouverne, passer au gouvernement responsable et à une démocratie électorale basée sur le nombre.

Quand le dernier des Canadiens français (Trudeau), répétant le geste de Lafontaine, leur proposera finalement de rompre avec la métropole et de rapatrier la constitution, ils accepteront de bonne grâce, mais à la condition que l'opération ne touche pas au liant sacré, au symbole de la fidélité à l'Angleterre : la Couronne. L'ultime Canadien français se dédouana alors de cette dernière concession en faisant des pitreries dans le dos de la Reine pour montrer qu'il avait au moins l'audace de l'irrespect; l'on comprit ainsi que l'on était misérablement arrivé au bout du programme de l'Église.

VII

Mais puisque c'est cet ethnonyme « Canadien français » qui précéda pendant un siècle le dernier avatar du nom du « nous » qu'il nous faudra considérer plus bas (Québécois), arrêtons-nous un peu sur sa morphologie interne avant de le quitter.

Le siècle du Canada français présente dans l'ensemble une drôle de structure sociale. Le Canada devient en 1840 une nouvelle colonie anglaise issue de l'union de deux anciennes colonies, l'une qui était plutôt anglophone et l'autre qui était plutôt francophone. Élargie pour devenir Dominion de l'Empire en 1867, cette union prit alors la forme d'une confédération de provinces, selon le vœu des Canadiens français.

Ces derniers, qui sont alors solidement regroupés au sein de l'Église catholique, se retrouvent partout au Canada, où ils s'organisent à travers elle, et ils sont majoritaires dans la province de Québec, où elle a sa base fiscale. Ils auront donc pour stratégie de faire envoyer vers

les provinces les pouvoirs de l'État fédéré en matière d'encadrement moral et de sécurité sociale, pouvoirs que la législature de la province de Québec pourra céder au Clergé catholique aussitôt qu'elle les recevra. L'éducation sera le vaisseau amiral de cette combine. À l'abri d'un octroi constitutionnel qu'il lui avait été fait en 1774 par la couronne, l'Église professe un temps une doctrine ultramontaine qui clame son autonomie face à l'État (et sa supériorité morale en son sein), et elle organise, sur toute l'étendue du Canada, les services sociaux qu'elle rend aux Canadiens français. Les écoles, les hôpitaux et les institutions de la charité sont ensemble sa première occupation, mais elle élargira constamment le registre de ses affaires : fondation de syndicats, de coopératives, de villages et d'universités, organisation de loisirs, de presses, de journaux et de concours littéraires, animation des mouvements sociaux de la jeunesse ou des femmes, assomption conjointe de la responsabilité quant au registre de l'état civil, création d'entreprises de colonisation de l'arrière-pays, etc..

Sorte de petite noblesse de robe du Canada français, cette Église est la chose des enfants du peuple qui ont renoncé à la chair et au siècle au profit de la dignité du service, service qu'ils aiment rationnel, centralisé et économe. Fils châtrés et filles stériles qui peuplent leurs institutions grâce à la fécondité de leurs parents, ils quadrillent dignement, révérends pères accompagnés de leurs frères, mères supérieures accompagnées de leurs sœurs, les villes et les campagnes pour s'occuper de leur monde, recueillant des sous pour leurs œuvres et semant l'espérance. Comme ils n'ont aucun pouvoir légal pour taxer ni aucune légitimité démocratique pour ordonner, alors qu'ils ont pourtant la charge au quotidien de l'encadrement de proximité, il leur faut s'appuyer sur la croix pour régner sur les âmes et ils en usent lourdement. Institution d'une société civile moderne basée sur la liberté individuelle, l'Église ne peut en effet avoir d'influence sur les individus qu'en les ramenant constamment aux rôles où elles les supportent quand elle éduque et encadre, c'est-à-dire aux rôles familiaux. Elle ne connaît donc ni citoyens ni citoyennes, ni hommes ni femmes, ni jeunes ni vieux. Elle ne connaît que pères, mères et enfants et elle ne parle jamais que de leurs devoirs respectifs, ainsi que de ses propres fonctions « subsidiaires » auprès des familles.

Le degré de réduction aux rôles parentaux qu'elle obtient des Canadiens français est d'ailleurs quasi-complet ; dans les ménages, les époux adoptent entre eux le nom que les enfants leur donnent, le mari appelant sa femme « maman », probablement jusque dans l'intimité, la femme faisant de même pour « papa ». L'affaire de cette Église, c'est la contrainte morale. De plus, comme elle est faite en grande partie d'enfants du peuple qui poussent à l'occasion leurs parents à la « revanche des berceaux », elle ne peut parler au peuple avec autorité qu'en parlant au nom des ancêtres et elle devient bientôt terriblement « traditionaliste », alors même qu'elle roule en berline américaine et qu'elle introduit dans le fonctionnement de ses « services » les méthodes de la comptabilité moderne et de la science.

Professant le culte politique des pères, sa pratique n'en est pas moins basée sur « la » mère, sa tête de pont dans la famille, le pivot de la communauté, le canal de circulation de la parole, l'ennemie de la politique, l'amie de l'épargne et l'agent recruteur de toutes les vocations. Le père pourvoyeur, de son côté, probablement salarié dans l'économie du capitalisme anglo-saxon, apporte à la maison le pain de la communauté et rapporte aux urnes le vote de la tribu, le plus souvent incapable de contrevenir aux directives de ses prêtres et n'ayant d'ailleurs bien souvent le choix qu'entre les candidats de l'Église et les stars de l'*Indirect rule*.

Les Clercs ont des antennes dans une bonne partie de l'Amérique du Nord, où Rome contrôle de vastes missions. Ils poussent du mieux qu'ils peuvent les surplus de population vers les terres incultes, mais quand un petit million de Canadiens français leur échappent vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, ils les suivent pour les regrouper dans des « Petits Canadas » catholiques, seuls les services de la foi pouvant préserver la vie de la langue française et reproduire le Canada français, où qu'il se trouve.

Tel était l'organe central du Canada français : l'Église nation. Tout n'était pas aussi parfait qu'en ce résumé imagé, mais tout tendait à cette perfection. Son œuvre intellectuelle la plus importante fut probablement l'écriture de l'histoire du Canada français lui-même. Sous sa dictée, cette histoire commençait avec l'arrivée d'un saint homme, Champlain, et le Jean Talon de tout à l'heure n'était bon selon elle qu'à persécuter les évêques. Le moindre missionnaire européen qui était tombé sur un détachement d'Iroquois lors d'un stage en Nouvelle-France devenait un martyr canadien-français; la conquête anglaise résultait d'une intervention de la Providence pour épargner au peuple élu de l'Église les affres de la Révolution française et pour sauver sa mission spirituelle en Amérique; le Parti Canadien de Papineau était une aventure sans lendemain corrompue de l'intérieur par des lecteurs de Voltaire ou de Rousseau et la domination de l'industrie par les Anglais était un rappel céleste adressé aux Canadiens français : leur royaume n'était pas de ce monde et la base économique des aspirants au royaume des cieux était l'agriculture. Dans cette historiographie, la Nouvelle-France était devenue parfaitement canadienne du fait de la religion catholique, le Bas-Canada était devenu parfaitement catholique du fait de la langue française, et le Canada français, sublime synthèse, avait une place de choix dans l'histoire du monde. Sur le béton de cette philosophie de l'histoire, les clercs, qui avaient en Europe d'immenses alliés appuyés sur de solides ressources intellectuelles, purent initier des enfants du peuple, triés sur le volet, aux humanités classiques et aux audaces de la science moderne, tout en laissant les Jésuites enseigner un peu de scepticisme et de critique sociale aux rejetons de l'élite.

On demandera évidemment avec étonnement : comment une telle chose a-t-elle pu s'effondrer? Par où sont passés les changements qui ont finalement miné l'édifice? Eh! Bien, pour le dire simplement, sans doute ces changements se sont-ils infiltrés précisément par là où cet édifice tenait ensemble : par toutes ses coutures à la fois. À la veille de son effondrement, l'édifice était si finement et si savamment lézardé qu'il avait l'air d'être encore au sommet de sa perfection. L'illusion menant à l'erreur, les chefs de l'Église croyaient encore, à la fin des années 1950, que les réformes pouvaient attendre. Pourtant, un Dominicain visionnaire leur avait fait sèchement remarquer dix ans plus tôt que « la liberté aussi vient de Dieu »; découvrant avec stupéfaction que cela ne faisait pas partie de leur enseignement, les évêques furent condamnés à la mauvaise conscience. Et la mauvaise conscience tua les vocations.

VIII

C'est en gros sur ces entrefaites que commença la dernière période connue des tribulations du nom, la période de sa troisième révolution.

Progressivement, après la Première Guerre mondiale, les Anglais avaient commencé à prendre « le parti du pays », en fait et bientôt en droit, et à s'éloigner de la Grande Bretagne.

Cette longue translation d'allégeance, mue par l'immigration, ne procéda jamais plus rapidement que le recul démographique des Canadiens français. Le rabattement de ces derniers sur le Québec où, majoritaires, ils ne reculaient plus qu'en richesse, en éducation et en poids politique, allait faire la suite.

L'agrandissement du Dominion canadien vers l'Ouest et vers l'Est, en effet, la fatigue de l'Église, l'industrialisation, l'urbanisation, la culture américaine ambiante et peut-être surtout la montée de la sécurité sociale d'État (que les Canadiens français ne pouvaient faire leur à titre de « communauté culturelle » de la société civile), tout à partir de 1940 pousse les Canadiens français à redéfinir leur organisation sur la base du gouvernement de Québec et à émigrer symboliquement dans les limites de sa juridiction. Bref, à devenir « Québécois ». Quand cette émigration symbolique fut terminée, en 1967, plus d'un million de Canadiens français avaient été abandonnés derrière, dans des enclaves canadiennes sans grand avenir, pendant que ceux qui répondaient au Québec à l'appel de l'État s'apprêtaient à inclure d'un seul coup plus d'un million d'Anglophones et d'Autochtones, non moins « Québécois » au regard de cet État. Arrêtons-nous un peu sur les images fortes de cette nouvelle vague.

À partir de 1960, trois étapes en succession rapide vont marquer cette ultime révolution du nom, basée, elle, sur la répudiation violente du Canadien français. D'abord les francophones du Québec, tout en restant prudemment Canadiens français dans leur tête, se rebaptisent avec ostentation « Québécois », un nom dont ils excluent alors la minorité anglophone de la province. Sous la bannière d'un truisme apparent : « le Québec aux Québécois », ils mènent alors une vaste campagne de modernisation qui consistera essentiellement à dépouiller l'Église catholique au profit de l'État provincial. « Le Québec aux Québécois » commença donc par condamner Rome à l'exil. Le bas clergé, qui avait fait des études supérieures, se fit alors technocrate avec entrain, ce qu'il était déjà sous la robe de toute façon, et le haut clergé, qui n'était jamais que du bas clergé arrivé, convint de présider, *volens nolens*, à sa propre destitution, aidé en cela par le tarissement de son propre recrutement. L'affaire put donc se faire en douceur. Si les Canadiens de jadis, selon le mot de Tocqueville encore, n'étaient devenus religieux (au moment de la Conquête) « que par principe et que par passion politique », les Québécois eux, en sortant de la religion, avaient des airs de retourner directement à la Nouvelle-France et de balancer en vrac sur les bureaux de l'intendance étatique tous les soucis de l'administration des choses.

Devenus « Québécois » pour transférer les affaires de l'Église à l'État provincial, les Canadiens français du Québec se trouvaient à avoir ainsi détruit l'organe central du Canada français de la diaspora. De plus, en déménageant leur sentiment national au Québec, ils avaient condamné les francophones hors Québec, comme on l'a vu, à une sorte d'exil immobile où ils se trouvaient privés de la référence à la nation canadienne-française. La chose eut-elle été faite par une autre méthode qu'il faudrait employer ici un vocable assez laid : celui d'épuration nationale négative. Finalement, le principe de l'appartenance à la nouvelle société étant l'allégeance à l'État du Québec, ils s'y découvrirent bientôt les concitoyens de quiconque avait la bonne idée de payer ses taxes dans la province. Le truisme de 1960, « Le Québec aux Québécois », s'était donc mis, si cela est possible, en mouvement d'expansion sémantique et un nouveau truisme lui succéda : « Le Québec aux citoyens du Québec ». Quelques anglophones de vieille souche virent là le piège de l'assimilation et ils quittèrent la province prestement. Les immigrants récents, condamnés par la loi à fréquenter l'école française, devinrent progressivement « Enfants de la loi 101 », ce qui est en Amérique du Nord une règle de filiation typiquement québécoise.

Ces Néo-québécois avaient d'ailleurs d'autant plus de facilité à arriver « symboliquement » au Québec que tout le monde, en réalité, y était immigrant récent. À fin du XXe siècle, en somme, le Québec était devenu une société neuve de mur à mur. Voilà pour la deuxième étape.

Sur la base de ce triomphe pléthorique de la « québécutude », une nouvelle fracture va se dessiner, qui entraînera bientôt les Québécois au cœur de ce qu'il faut appeler « la crise contemporaine de la mémoire à court terme ». Les uns, prêts à rejouer au Québec la bataille de l'indépendance du Bas-Canada, mais à condition qu'elle ait un sens (disent-ils), et croyant qu'elle ne pouvait en trouver un que dans la stricte fidélité à la « mémoire », protesteront vivement contre la répudiation du Canada français, répudiation qui avait laissé selon eux le « Groupe franco-québécois d'héritage canadien-français » sans spécificité, sans identité et, donc, sans raison de continuer. Retour, en somme, à la thèse du drapeau sans couleur. Identifiant par erreur les quatre siècles de bricolage identitaire précédant à la seule figure du Canadien français catholique de 1840, ils tiennent pour impossible de faire une société québécoise qui aurait quelque allure si tout son génie devait se résumer à l'art de casser du sucre sur le dos de cette brave racine.

Les autres, prêts à reprendre le travail d'indépendance des Patriotes eux aussi, mais à condition qu'il aboutisse sur un véritable nouveau début, veulent accélérer les choses en donnant son congé à toute chose française, canadienne, canadienne-française ou *canadian*. Pour commencer la société québécoise, disent-ils, et pour la refonder, il faut certes sortir le Québec du Canada, mais il faut surtout « sortir le Canada du Québec », quitte à retrouver plus tard ce pays comme partenaire ou comme ennemi, peu importe, mais dans tous les cas en tant qu'*Autre* véritable (ce qui est l'affaire de la froide politique) plutôt qu'en tant qu'*Alter Ego* (ce qui est l'affaire de l'amour et de la reconnaissance). Même le fameux « nom », celui que les Canadiens avaient enlevé aux Indiens du Canada à qui les Français l'avaient d'abord donné, ils l'offrent volontiers à l'usage exclusif des *Canadians*, qui le méritent bien, disent-ils encore, d'avoir tout fait pour mettre la main sur la réalité sous-jacente. Et qu'ils s'arrangent avec. L'ethnonyme « Québécois », qui par bonheur vient lui aussi d'un mot amérindien (désignant le rétrécissement d'un grand fleuve), leur semble avoir tout ce qu'il faut pour faire le travail que l'histoire leur propose.

Quoi qu'il en soit, la carrière de l'ethnonyme « Québécois » est encore jeune et peut-être que le « devoir de mémoire » des uns n'est pas si éloigné qu'il le semble de la « politique de l'oubli » (et du deuil) des autres. Les Québécois habitent le sentiment d'un destin commun dont ils ont hérité et qu'ils ont encore l'audace d'honorer. Ils ont été rassemblés par les contingences de la politique et ils ont surmonté le fait d'être ballotés par les circonstances par des sursauts d'action sur soi qui les ont fait régulièrement choisir « la ligne du risque ». Selon la nature de la classe sociale qui s'est installée à la direction de leurs affaires, ils se sont pliés ou se sont raidis dans un sens où dans l'autre mais en gardant toujours en réserve de l'avenir de fortes oppositions internes quant à l'interprétation du sens à donner au moment présent. Ce sont ces divisions qui ont gardé en vie le morne « fonctionnement » des institutions ; et ce sont elles, surtout, qui ont travaillé à intégrer les nouveaux en ouvrant de nouvelles brèches par où prendre parti, ce qui en politique veut toujours dire : prendre parti pour la cause commune en l'interprétant.

IX

Je ne sais pas comment se terminera l'épisode courant; je sais seulement que le fil conducteur sera, à même la contingence des événements, épissé une fois de plus. Certes, il y a des fins et il y a des débuts; mais tant que les uns peuvent se projeter dans les autres, tant que la différence peut être conservée par ce qui la surmonte, une identité, qui n'est jamais vraiment la même, se prolonge dans un sens, qui est alors vraiment le sien. Et ceux qui peuvent lire dans la multiplicité des passés une histoire qui soit temporairement et partiellement la leur, quitte à en débattre, ceux-là ont le privilège de voguer sur un préjugé collectif vivant qui est pour un temps la vérité du devenir. Il y a ici une sorte d'effectivité du récit, aussi rocailleuse sans doute que ne l'est la « mélodie » de la dialectique hégélienne : c'est dans l'histoire que l'on choisit de raconter que s'amorce la suite, qui est encore mystérieuse et scellée.

Mais à ce principe d'effectivité s'ajoute encore un principe de possibilité. C'est ce qu'il est encore possible de *devenir* et que l'on désire devenir qui met en œuvre le travail de la connaissance de ce qui fut; le bricolage narratif n'existe donc que de renaître constamment d'un désir qui trouve dans le passé quelque chose qui méritât d'être entendu.

X

Il ne reste donc plus maintenant qu'à demander aux Québécois : « Où allez-vous? »

À la différence de ce qui est le cas pour les deux autres questions, le sujet que celle-ci introduit n'est pas bien vaste; si peu vaste, d'ailleurs, qu'une déduction suffirait presque à nous fournir la réponse : avec leurs commencements apocryphes et leur enfilade d'inventions identitaires, les Québécois ne peuvent qu'aller vers la liberté.

Mais comme je répugne à finir sur ce grand mot un exposé si léger, j'ajouterai encore ceci : c'est là du moins ce que l'on peut espérer.